



Le **SIDA** à l'ère post **2015**: Lier
le **Leadership**, la **Science** et les **Droits Humains**
www.icasa2015zimbabwe.org

Don

Don pour les populations clés 50 USD x _____ Participant(s)
Don pour les programmes des jeunes 50 USD x _____ Participant(s)
Don pour les programmes des communautés 50 USD x _____ Participant(s)
Don pour faciliter la traduction à ICASA 50 USD x _____ Participant(s)
Autres dons 50 USD x _____ Participant(s)

Montant Total: _____ **USD**

Paiement

Je souhaite payer par carte de crédit
(Un lien vous sera envoyé à part dès que nous recevrons ce formulaire rempli. Des frais de carte bancaire d'un montant de 2,5% seront appliqués au montant total dû. (Merci de noter que ce montant ne figurera pas sur la facture)

J'effectue un virement bancaire en Dollar US sur le compte suivant:

Titulaire du compte bancaire: SOCIETY FOR AIDS IN AFRICA-ICASA REGISTRATION

Nom de la banque: ECOBANK GHANA LIMITED

Agence: A&C SHOPPING MALL, Accra – East Legon

Adresse physique: PMBGPO ACCRA – GHANA

Numéro du compte bancaire: 015 103 4424770901

Ecobank Code SWIFT: ECOCGHAC

Ecobank banque correspondante: DZ BANK, FRANKFURT GERMANY

Code SWIFT pour banque correspondante: GENODEFF

Référence: Numéro d'inscription du Groupe, Nom, ICASA 2015

Veuillez noter que tous les frais bancaires et de virement doivent être prépayés par l'émetteur.

1. Vous recevrez un email de confirmation renfermant votre facture proforma ainsi que votre numéro d'inscription degroupe après l'envoi de votre formulaire d'inscription au Département des inscriptions ICASA2015.
2. Merci d'utiliser ce numéro d'inscription comme référence pour effectuer votre paiement. Veuillez inclure les frais de virement au montant total à payer lors du virement.
3. Veuillez envoyer le reçu original du virement bancaire au Secrétariat ICASA 2015 après le paiement.
4. Merci de noter que le reçu original du virement bancaire sert de confirmation et sera ajouté à votre dossier d'inscription.

Confirmation de l'inscription

- J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'inscription, incluant les engagements, les conditions d'annulation et la politique de paiement, sans restriction aucune et je confirme les inscriptions ci-dessus. (Obligatoire)
- J'accepte que toutes les données fournies puissent être utilisées (enregistrées, stockées, traitées, transmises et supprimées) et partagées avec les partenaires/prestataires en conformité avec la politique de confidentialité pour procéder aux réservations des membres de mon groupe. De plus, les données des membres du groupe peuvent être partagées avec la société organisatrice ou une société affiliée (société médicale). Je confirme que tous les membres du groupe ont été informés de la politique de confidentialité et sont d'accord sur ses clauses et ses procédures. (Obligatoire)



Le **SIDA** à l'ère post **2015**: Lier
le **Leadership**, la **Science** et les **Droits Humains**
www.icasa2015zimbabwe.org

En fournissant une adresse email individuelle pour les membres du groupe, je confirme que ces derniers acceptent de recevoir des promotions, des offres, et/ou des informations sur cet événement ou sur des événements similaires par email, conformément à la politique de confidentialité. Ils peuvent se désinscrire de ce service à tout moment. Je confirme que tous les membres du groupe ont été informés de la politique de confidentialité et sont d'accord sur ses clauses et ses procédures.

- Je suis d'accord
 Je ne suis pas d'accord

J'accepte que toutes les données personnelles des membres du groupe fournies puissent être partagées avec les partenaires et les exposants de cet événement afin d'envoyer de la publicité, des offres et/ou des informations par mail. Je confirme que tous les membres du groupe ont été informés de la politique de confidentialité et sont d'accord sur ses clauses et ses procédures.

- Je suis d'accord
 Je ne suis pas d'accord

Lieu, Date

Signature

Conditions Générales

CONDITIONS GÉNÉRALES

Définition

K.I.T. Group GmbH Association & Conference Management (ci-après K.I.T. Group) est le PCO (Professional Congress Organiser) de la 18ème Conférence sur le SIDA et les IST en Afrique ayant lieu du 29 novembre au 04 décembre 2015 à Harare, Zimbabwe. K.I.T. Group est mandaté par le Secrétariat de la Conférence pour gérer les inscriptions des participants et la soumission des résumés.

Conditions Générales pour les Inscriptions

Les conditions générales sont applicables à toute personne inscrite à la 18ème Conférence sur le SIDA et les IST en Afrique du 29 novembre au 04 décembre 2015 à Harare en Zimbabwe.. Toutes personnes, accompagnateurs, journalistes, orateurs et exposants sont considérés comme des participants.

Les Inscriptions

Les dates limites des inscriptions sont les suivantes:

Inscription au tarif préférentiel:	31 mars 2015 à Minuit
Inscription au tarif standard:	30 juillet 2015 à Minuit
Inscription tardive:	29 octobre 2015 à Minuit
Inscription sur place:	A partir du 29 novembre 2015

Seuls les formulaires d'inscription bien remplis seront acceptés. Les frais d'inscriptions sont appliqués en fonction de la date de la réception du formulaire d'inscription et du paiement intégral, conformément aux délais mentionnés ci-dessus. Si le délai est dépassé, le tarif suivant sera automatiquement appliqué. L'inscription n'est validée qu'après la confirmation du paiement intégral des frais.

Date limite de pré-enregistrement : 29 octobre 2015 à Minuit

Inscription en Groupe

Pour une inscription de 10 participants ou plus, merci de compléter le formulaire d'inscription en groupe et de le renvoyer au Département des inscriptions à l'adresse suivant e: group_registration@icasa2015zimbabwe.org.

Dès que le Département des inscriptions recevra le formulaire dûment rempli, il vous enverra une facture proforma. Une liste Excel renfermant les informations individuelles de chaque membre du groupe vous parviendra dès la réception du paiement. Cette liste nominative sera envoyée au Département des inscriptions ICASA 2015. Merci de noter que la date limite pour envoyer la liste dûment remplie est fixée au 1er Octobre 2015.

Nous vous rappelons que le paiement doit être effectué avant la date limite de la catégorie dans laquelle vous souhaitez vous inscrire.



Le Département des inscriptions ICASA 2015 ne sera en aucun cas tenu pour responsable de double inscription d'un participant ou d'un groupe par une autre entreprise ou organisation.

Toute inscription effectuée n'est pas remboursable.

Si la capacité maximum d'inscrits est atteinte, l'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription supplémentaire.

L'âge minimum pour s'inscrire à la Conférence en qualité de participant est de 18 ans. Les participants doivent pouvoir présenter à tout moment une carte d'identité officielle indiquant leur âge.

Les frais d'inscription pour les participants comprennent l'accès à toutes les sessions de la Conférence, l'exposition, l'aire d'exposition des posters, la cérémonie d'ouverture et de clôture.

Les frais d'inscription des accompagnateurs prennent en compte l'accès aux salles de la Conférence, la cérémonie d'ouverture et de clôture. L'accès à l'aire d'exposition des posters, aux sessions et autres séances de la Conférence n'est pas inclus. Un maximum de deux accompagnateurs par participant peut être enregistré.

Les représentants des médias sont priés de s'inscrire en ligne via le système d'enregistrement. Il n'y a pas de frais d'inscription pour les représentants des presses accréditées.

Les représentants des presses sont priés de fournir les pièces annexes suivantes afin de prétendre à la validation de leur inscription:

1. ordre de mission du représentant
2. copie de sa carte de presse et
3. copie de son passeport

L'envoi des pièces susmentionnées est obligatoire non seulement pour le Chef d'équipe mais également pour tous les membres de l'équipe.

Les diplômes soumis seront soigneusement examinés et authentifiés par le Secrétariat de la Conférence ICASA 2015 et des pièces supplémentaires pourront être demandées avant l'obtention de l'accréditation.

Votre inscription ne sera validée qu'après l'envoi et la vérification des pièces mentionnées ci-dessus. Le nombre d'accréditation de presse étant limité, le Secrétariat de la Conférence ICASA 2015 se réserve le droit de refuser l'accréditation.

Vous devrez remplir une demande d'accréditation auprès du Bureau des Communications du Gouvernement zimbabwéen dès la réception de votre lettre de confirmation ICASA 2015. Le formulaire à remplir est à télécharger sur le site web de la Conférence. Veuillez [cliquer ici](#) pour plus d'information.

Veillez noter également qu'une liste de votre équipement doit être soumise au Bureau des Communications du Gouvernement zimbabwéen afin de faciliter les procédures de dédouanement à l'entrée et à la sortie du territoire zimbabwéen. Le formulaire officiel du Gouvernement peut être également téléchargé sur le site web de la Conférence.

L'inscription de plus de dix personnes sera considérée comme une inscription de groupe et sera gérée séparément. Veuillez contacter le Département des inscriptions ICASA 2015 pour plus de renseignements.

Sac de Conférence

Pour toute inscription faite et payée avant la date limite d'inscription au tarif préférentiel, un sac de Conférence sera donné notamment aux participants, orateurs et journalistes. Néanmoins pour les inscriptions tardives ou en cas de défaut de paiement après la date limite au tarif préférentiel, le Secrétariat à l'organisation ne peut pas garantir la disponibilité de ces articles. Le matériel pour la Conférence vous sera remis sur place au comptoir d'inscription.

Moyens de paiement

Les frais d'inscription doivent être joints à toute inscription à la Conférence. Les paiements doivent être uniquement effectués en dollars américains (USD \$) par l'un des modes de paiement suivants :

1. Si le paiement est effectué par carte de crédit (Visa, Mastercard ou American Express), les participants doivent remplir les champs indiqués sur le formulaire d'inscription.
2. Le paiement par virement bancaire est effectué en dollars américains avec les informations suivantes:



Le **SIDA** à l'ère post **2015**: Lier
le **Leadership**, la **Science** et les **Droits Humains**
www.icasa2015zimbabwe.org

Nom de la Banque :	ECOBANK GHANA LIMITED
Agence :	A&C SHOPPING MALL, EAST LEGON
Adresse :	PMBGPO ACCRA – GHANA
Nom du compte bancaire :	SOCIETY FOR AIDS IN AFRICA-ICASA 2015
Numéro du compte bancaire :	015 103 4424770901
Ecobank Code Swift:	ECOCGHAC
Ecobank banque correspondante:	DZ BANK, FRANKFURT GERMANY
Code Swift banque correspondante:	GENODEFF
Référence:	Numéro d'inscription du Groupe, Nom, Code ICASA 2015

Merci de noter que tous les frais bancaires et de virement doivent être prépayés par l'émetteur.

Les chèques ne sont pas acceptés.

Lettre de Confirmation

Une lettre de confirmation du Département des inscriptions vous parviendra après la réception de votre inscription complète et du paiement correspondant. Les participants doivent présenter cette lettre de confirmation sur place comme preuve de leur inscription.

Lettre d'Invitation

Les personnes ayant besoin d'une lettre d'invitation peuvent passer la demande auprès du Département des inscriptions de la Conférence ICASA 2015. Pour recevoir cette lettre, les participants doivent tout d'abord s'inscrire à la Conférence et avoir effectué leur paiement intégral. Les lettres d'invitation ne seront pas délivrées après la date butoir des inscriptions au tarif standard.

La lettre d'invitation n'engage en aucun cas financièrement les organisateurs. Le participant est seul responsable de toutes les dépenses en relation avec la Conférence.

Visa

Il revient au participant de mener les démarches nécessaires pour l'obtention de son visa. Les participants doivent enclencher la procédure d'obtention du visa à temps. Ils contactent l'ambassade ou le consulat le plus proche pour s'informer des délais.

Les organisateurs ne contacteront en aucun cas les ambassades pour le compte des participants.

Certificat de Participation

Les participants réguliers pourront obtenir un certificat de participation qui leur sera délivré dans une zone bien spécifiée de la Salle de Conférence. Le certificat de participation ne sera pas délivré après la Conférence.

Changement de nom d'inscription

Un montant de 60 dollars US sera payé pour tout changement de nom sur une inscription existante. Un nouveau formulaire d'inscription suivi d'une preuve de tarif réduit si nécessaire sera rempli. Les changements de noms seront possibles jusqu'à la date butoir des inscriptions tardives. Les nouveau et ancien noms doivent être clairement indiqués. Les changements de nom seront faits sur place après la date limite des inscriptions tardives.

Perte de badge

Le port du badge est obligatoire pendant toute la durée de la Conférence. L'accès à la Salle de Conférence est sujet à la présentation du badge. Un montant de 60 dollars US sera payé par le participant pour l'obtention d'un nouveau badge en cas de perte, égarement ou oubli du badge. Le badge perdu, égaré ou oublié devient invalide dès l'émission d'un nouveau.

Annulation d'une inscription

Toute annulation doit être faite par écrit et adressée au Service des inscriptions ICASA 2015 par e-mail ou par fax.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'annulation.

Modification du Programme de la Conférence

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme qui n'est publié qu'à titre indicatif.

Annulation de la conférence

Au cas où la Conférence ne pourrait être tenue ou devrait être repoussée en raison des événements indépendants de la volonté des organisateurs (force majeure) ou en raison des faits qui ne peuvent être interprétés de mauvaise intention ou de négligence



grave de la part des organisateurs, ceux-ci ne seront responsables devant les participants de dommages, pertes ou coûts tels que les frais de transport, d'hôtel ou des pertes financières, etc.

Dans ces circonstances, les organisateurs de la Conférence se réservent le droit, soit de retenir le montant total des frais d'inscription et de l'utiliser pour une future Conférence, soit de rembourser le participant après avoir prélevé les frais déjà engagés dans l'organisation de la Conférence et qui ne pourraient être remboursés par une tierce personne.

Protection et Transmission des Données Personnelles

La collecte, le traitement (enregistrement des données, changement, transmission, verrouillage et suppression) et l'utilisation de toutes les données personnelles de l'inscription sont faits conformément aux dispositions légales relatives à la protection des données.

K.I.T. Group collecte et conserve les données personnelles pour la préparation et l'exécution de la 18ème Conférence sur le SIDA et les IST en Afrique.

A l'inscription, vous devrez remplir le formulaire en ligne et fournir les informations suivantes: nom, adresse, adresse mail, numéro de téléphone ainsi que vos préférences de réservation. Ces informations sont indispensables pour le bon traitement de votre inscription (notamment pour l'envoi par courriel de la confirmation de réservation).

Si vous décidez d'effectuer le paiement par la carte de crédit, les détails de la carte de crédit (type et numéro de carte, code de sécurité, date d'expiration, nom du détenteur de la carte) vous seront également demandés.

Toutes ces informations seront traitées et enregistrées.

Dans le souci de garantir et de protéger les données que vous nous avez transmises, les informations sont transférées par un serveur sécurisé, qui crypte toutes vos données personnelles et celles de votre carte de crédit. La méthode de cryptage utilisée est le standard technologique industriel «Transport Layer Security (TLS)». Notre certificat TLS nous a été délivré par utn.usertrust.com.

En outre, des procédures de sécurité technique ont été mises en place pour limiter l'accès et l'utilisation des données personnelles. Seuls les employés autorisés peuvent y avoir accès dans l'exercice de leurs fonctions liées à nos services. Notre serveur et notre réseau sont protégés par des pare-feu et nous avons mis en place un système d'alarme qui détecte et gère les intrusions et/ou les abus sur notre serveur.

Les détails de votre carte de crédit seront conservés par K.I.T. Group pendant trois mois après la Conférence.

En outre, les organisateurs de la Conférence peuvent périodiquement partager les coordonnées personnelles avec des tiers, qui pourraient contacter les participants sur les activités de la Conférence ou leur communiquer des informations qui pourraient les intéresser. Par conséquent, les données ne pourront être mises à la disposition des tiers que sur avis favorable du participant. Vos coordonnées complètes ne seront transmises que si:

- vous donnez votre consentement,
- un tiers avec preuve à l'appui, démontre aux organisateurs de la Conférence que vous avez violé les droits de ce dernier et demandé ainsi la divulgation de vos coordonnées, ou
- les organisateurs de la Conférence sont obligés de transmettre vos données par exemple sur demande officielle ou pour une procédure judiciaire.

Les participants peuvent utiliser le code barre de leur badge comme une carte de visite pour donner leurs coordonnées personnelles à un exposant de la Conférence ou un organisateur de satellite. Dans ce cas, vous décidez de la personne à qui vous donnez vos informations. Noter que permettre à un organisateur de scanner votre code barre à l'entrée d'une session satellite, implique automatiquement votre consentement de transfert de données de l'organisateur vers l'entreprise, qui pourra alors vous contacter en utilisant ces informations.

Principes et Valeur de Participation

La participation à la 18ème Conférence Internationale sur le SIDA et les IST en Afrique, les délégués acceptent se conformer aux principes et valeurs de participation à ICASA 2015. Les organisateurs de la Conférence se réservent le droit de confisquer le badge et par conséquent refuser l'entrée à quiconque ne respecte pas ces principes.

ICASA considère la liberté d'expression comme un principe fondamental dans la lutte contre le SIDA et dans la promotion de la participation à toutes ses Conférences. La combinaison des efforts des acteurs des secteurs public et privé ainsi que ceux de la Société Civile est requise afin de stopper et d'endiguer la pandémie du SIDA. L'activisme et la promotion contribuent à accroître l'engagement, la politique et la pratique qui ont pour seul but de mettre fin à cette épidémie.



Le **SIDA** à l'ère post **2015**: Lier
le **Leadership**, la **Science** et les **Droits Humains**
www.icasa2015zimbabwe.org

Le droit de participer à une Conférence de ICASA est fondamental afin d'assurer un dialogue ouvert entre les parties prenantes. ICASA encourage le débat et le dialogue, élément clé de participation, entre tous les délégués aux conférences (sponsors, orateurs, conférenciers, chercheurs, scientifiques, représentants de communauté, leaders et médias). Les protestations pacifiques ont toujours été et seront toujours un élément fondamental de participation aux conférences. ICASA ne tolère pas la destruction des infrastructures ou la menace par l'utilisation de la force par quiconque (individu ou groupe d'individus) pendant la Conférence. ICASA n'accepte également pas une interruption de session ou de réunion satellite due à une impossibilité de dialogue ou de débat.

Responsabilité

Les organisateurs de la Conférence ne seront tenus responsables que dans le cadre de l'obligation légale de diligence d'un commerçant avisé. La responsabilité des organisateurs est engagée en cas de négligence grave ou intentionnelle. La responsabilité des organisateurs n'est pas engagée vis-à-vis des prestataires mandatés à la Conférence. Le participant prend part à la Conférence à ses risques et périls. Les engagements verbaux des organisateurs de la Conférence sont nuls et sans effet tant qu'ils ne sont pas correctement documentés.

Exécution du Contrat et Juridiction

Ce contrat est soumis à la législation suisse. Les termes de ce contrat doivent être exécutés à Harare en Zimbabwe et en cas de conflit émanant de l'une ou l'autre des parties, le tribunal de Genève en Suisse sera compétent pour le règlement des conflits.

Clause Salvatrice

Si l'une des clauses de ces conditions générales s'avérait être nulle ou non applicable, la validité du reste des conditions générales n'en serait pas affectée. Les parties contractantes sont tenues de coopérer afin de remplacer la clause nulle ou non applicable par une clause valable et adéquate. Cette disposition s'applique également à d'éventuelles lacunes dans ces conditions générales.